



Compte Rendu de la réunion de la Délégation Unique du Personnel du 26 Novembre 2018

La composition de l'assemblée était la suivante :

Représentants de la Direction	
Yolande De Busschop, Présidente	Sophie Baquié, Administration Ressources Humaines
Carolina De Landsheer, Directrice des Ressources Humaines EMEA	Olivier Vannier, Philippe Lehouchu, Cor Voorwinden
Représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Julie Athanassiadis	Aurore Weiss
Olivier Martinez	Fabien Foulon
Pascal Tournier	Carl Van Baelen
Jean-Louis Samudio	Virginie Duchemann
Thierry Viard	
Délégué Syndical	
Olivier Martinez, CFE-CGC	
Médecin	
Docteur Bitoun, (excusée)	

Ordre du jour CHSCT

1. Point sur les accidents du travail et trajets
2. Revue des Indicateurs RPS – documents ci-joints
3. Suivi et Revue du Plan d'Actions et de Prévention RPS
4. Présentation de l'inspection trimestrielle du CHSCT
5. Présentation des résultats 2018 sur les forfaits jours

Ordre du jour CE

1. Information et consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi 1ère partie (l'évolution de l'emploi, les conditions de travail, les congés, l'aménagement du temps de travail, la durée du travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) – documents ci-joints
2. Information et consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi 2ème partie (le programme pluriannuel de formation, les actions de prévention et de la formation envisagées par l'employeur, l'apprentissage, les conditions d'accueil en stage, les qualifications) – documents



ci-joint sur les conditions d'accueil en stage et l'apprentissage –la présentation sur la formation sera transmise la semaine prochaine)

3. Information sur l'obligation relative aux travailleurs handicapés – document ci-joint
4. Frais de santé et Prévoyance : Présentation des résultats techniques 2017
5. Point sur le projet de télétravail pour l'entité française
6. Présentation des résultats économiques de ON Semiconductor



Ordre du jour CHSCT

1. Point sur les accidents du travail et trajets

Accidents et incidents survenus pendant le 3^{ème} trimestre 2018 :

- Accident de travail : 0
- Accident de trajet : 0

2. Revue des indicateurs RPS

Sophie Baqué a présenté à l'assemblée les indicateurs RPS pour le 3^{ème} trimestre 2018 :

- 3 arrêts de travail
- 6 jours d'incapacité temporaire de travail
- 3 personnes avec un arrêt de travail

Embauches et départs pour le 3^{ème} trimestre 2018:

- Embauches : 1 personne
- Départs : 2 personnes (1 volontaire-1 involontaire)



3. Suivi et Revue du Plan d'actions et de prévention RPS.

Jean-Louis Samudio informe qu'un comité de pilotage RPS s'est tenu le 19 Novembre 2018. Le sujet principal était de réfléchir sur l'amélioration de la détection de cas RPS car un employé de Vélizy a été jugé inapte à tout poste par la médecine du travail après un burnout.

Les dispositifs actuels n'ont pas permis de détecter ce cas en amont car l'employé ne les a pas utilisés pour faire connaître sa situation.

Les participants sont d'accord pour la mise en place d'une réunion de communication à tous les employés pour les re-sensibiliser à tous les outils permettant de déclencher une alerte RPS et leur rappeler la charte de déconnexion ainsi que le code éthique de l'entreprise ou le droit d'alerte. Reste à décider de la date et de la forme de cette communication.

Une formation de gestion du stress a été réalisée pour les employés volontaires de Vélizy et a été largement appréciée.

2 personnes ont été détectées à risque RPS à Vélizy et ont accepté d'être « coachées » par le formateur « gestion du stress » pour comprendre et résoudre cette situation de RPS.

Les élus de la DUP suivront avec attention ces 2 cas.

La même formation serait souhaitable aussi sur Toulouse.

Un tour de table concernant les différents services a fait apparaître :

- Un problème de communication récurrent entre une employée de la finance et son manager basé à l'étranger. Ce problème ne semble pas être confiné à l'entité de Toulouse puisque le service Finance de Roznov, Tchéquie, a aussi alerté la RH. Un plan d'action a été défini. Sophie Penent, responsable EMEA finance, et Kris D'Haene, responsable RH, rencontreront l'employée de Toulouse pour discuter du cas et mettre en place un plan d'action.
- Le département Test a alerté le comité RPS d'une charge de travail qui atteint son maximum. L'arrivée d'un nouveau type de testeur et les nouvelles exigences automobiles ont fortement augmenté les contraintes sur les ingénieurs. Le manager Test est conscient des difficultés. Il a demandé l'embauche et le remplacement d'ingénieurs Test et a revu les exigences du cahier des charges.
- Le département Bench charac nous informe d'une surcharge de travail due à un salarié en arrêt maladie. Cette surcharge semble passagère et les projections pour les prochains mois montrent un retour à la normale. Cependant il faudrait réfléchir à la sous-traitance si cela venait à se reproduire.
- Le représentant du Design reporte une charge de travail inadaptée pour les personnes au 4/5. Le Manager prend note pour amélioration.



4. Présentation de l'Inspection trimestrielle du CHSCT

Les points de faible gravité seront revus avec le Site manager.
Une liste de toutes les actions a été créée et sera revue périodiquement.
Ne seront abordés que les cas importants en réunion DUP.

Pas de points importants relevés lors de la visite trimestrielle du 12 Novembre à Toulouse.

Pas de points majeurs sur le site de Vélizy.

5. Présentation des résultats 2018 sur les forfaits jours

100% des fiches ont été récupérées ce qui correspond à 93 collaborateurs.
Les résultats de 2018 ne montrent pas de dégradation par rapport à 2017.
Ils sont satisfaisants avec une majorité de note 1-2 (très satisfait à satisfait) représentant 77% des employés.

Pas de note 4 (très insatisfait) concernant la charge de travail, séparation vie professionnelle/vie privée et droit à la déconnexion.

Les notes 4 concernent surtout la rémunération et le grade.
Toutes les personnes ayant reporté une note 4 ont été contactées et une réunion a eu lieu avec leur manager pour explication ou mise en place d'un plan d'action.

Une seule personne reporte une note 4 depuis 2 ans sur un problème de communication avec son manager. Une action a été mise en place, voir chapitre 3 (département Finance).



Ordre du jour CE

- 1. Information et consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi 1ère partie (l'évolution de l'emploi, les conditions de travail, les congés, l'aménagement du temps de travail, la durée du travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes)**

Après avoir revu les documents, les élus demandent un éclaircissement de la politique salariale notamment le tableau montrant les salaires par grade de la métallurgie et par sexe. Ce tableau montre que plus l'on monte en grade de la métallurgie plus l'écart de salaire augmente. La direction note le point et reviendra vers les élus après l'analyse de la situation pour en identifier les raisons.

Les élus demandent une explication sur la différence du nombre de promotion entre les hommes et les femmes. La direction répond que proportionnellement l'an dernier le ratio était inverse. Sur plusieurs années le ratio s'équilibre.

Les élus soulignent la hausse du nombre de stagiaire en 2018 par rapport aux années précédentes, et souhaite que la tendance reste la même pour les prochaines années.

- 2. Information et consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi 2ème partie (le programme pluriannuel de formation, les actions de prévention et de la formation envisagées par l'employeur, l'apprentissage, les conditions d'accueil en stage, les qualifications)**

Laurie de Moor présente le bilan de formation de l'année 2018 ainsi que le plan de formation 2019. Concernant ON Semiconductor SAS la majorité des formations prévues ont eu lieu. Concernant ON Semiconductor France SAS, la majorité des formations techniques ont eu lieu, contrairement aux formations considérées « non technique ».

Les élus demandent de différencier dans le tableau les formations entrant dans le cadre du CPF des formations faisant partie du plan de formation de l'entreprise.

Les actions de formation ont fortement diminué en 2018. A relativiser car l'augmentation de 2017 vs 2016 était de 200%.

Les élus s'interrogent sur le plan de formation 2019, car en tant que salariés ils n'ont pas eu de discussion avec leur manager, alors que les années précédentes il y avait toujours un échange.



3. Information sur l'obligation relative aux travailleurs handicapés

Le document de la direction a été revu. Les élus n'ont pas de remarques à faire.

4. Frais de santé et Prévoyance : Présentation des résultats techniques 2017

Mme Christine Regnaud de Aon est venue présenter aux élus les résultats 2017 de la mutuelle santé ainsi que de la prévoyance.

Le ratio de sinistralité a été en 2017 de 101% (vs 80% en 2015 et 94% en 2016). L'augmentation est due aux postes pharmacie, dentaire et optique.

Un comparatif des couvertures vs Benchmark Aon fait apparaître une grande différence pour le remboursement des verres optiques. Les élus demandent pourquoi il y a un tel écart. Celui-ci vient de la différence de cotisation et de la structure de notre garantie (forfait famille).

Madame Regnaud nous présente les futures évolutions réglementaires. Celles-ci vont conduire à un nouveau contrat de mutuelle pour le 1^{er} janvier 2020.

5. Point sur le projet de télétravail pour l'entité française

Une réunion entre les RH et le groupe de travail des sites de Toulouse et Vélizy a eu lieu.

ON Semiconductor mettra en place le télétravail « occasionnel » à travers une charte. Krys va discuter avec le groupe de travail pour pouvoir la présenter à la DUP début d'année prochaine.

Le télétravail sera éligible à tout le monde, mais le manager direct restera maître de la décision.

Les élus posent la question du télétravail « structurel » pour les postes qui ne nécessitent qu'un PC pour accomplir ses tâches professionnelles. La direction préfère mettre d'abord en place le télétravail « occasionnel » et voir comment cela se passe avant d'envisager du télétravail « structurel ».

Les demandes devront se faire avec le kiosque RH.



6. Présentation des résultats économiques de ON Semiconductor

Philippe Lehouchu présente aux élus les résultats économiques de la société et fait ensuite un focus sur l'Europe puis la France (voir présentation attachée).

Les résultats de l'entreprise sont toujours très bons. ON Semiconductor envisage toujours une croissance d'environ +10% pour 2019 malgré la situation incertaine du marché automobile.

Toulouse, le 26 novembre 2018



Yolande De Busschop
Présidente



Olivier Martinez
Secrétaire de la DUP